



THÉONORME

Votre allié conformité

LES MÉMOS DE
THÉO NORME

LES CLASSES DE RÉACTION AU FEU

POURQUOI DES CLASSES DE RÉACTION AU FEU ?

C'est encore le règlement de sécurité des ERP qui en parle le mieux (art. [AM 1](#)) : « pour éviter, dans un local ou un dégagement accessible au public, le développement rapide d'un incendie qui pourrait compromettre l'évacuation, les parois intérieures finies (parois y compris leurs finitions), l'agencement, le gros mobilier et la décoration doivent répondre » à un certain nombre d'obligation en matière de réaction au feu. L'objectif est donc de limiter la propagation d'un incendie dans le bâtiment sinistré.



QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES CLASSES ?

L'ancien classement est bien connu, les classes vont de M0 (béton, pierre, etc.) à M4 (papier). Mais cet ancien classement est progressivement remplacé par les euroclasses. Les tableaux simplifiés suivants donnent les équivalences entre l'ancien classement et les euroclasses :

Produits de construction autres que sols

Classes selon NF EN 13 501-1		Exigence	
A1	/	/	Incombustible
A2	s1	d0	M0
A2	s1	d1 (1)	M1
A2	s2	d0	
	s3	d1 (1)	
B	s1	d0	
	s2	d1 (1)	
	s3		
C (3)	s1 (2) (3)	d0	M2
	s2 (3)	d1 (1)	
	s3 (3)		
D	s1 (2)	d0	M3
	s2	d1 (1)	M4 (non gouttant)
	s3		
Toutes classes (2) autres que E-d2 et F			M4

(1) Le niveau de performance d1 est accepté uniquement pour les produits qui ne sont pas thermofusibles dans les conditions de l'essai.
(2) Le niveau de performance s1 dispense de fournir les informations prévues par l'arrêté du 4 novembre 1975 modifié portant réglementation de l'utilisation de certains matériaux et produits dans les établissements recevant du public et l'instruction du 1er décembre 1976 s'y rapportant.
(3) Admissible pour M1 si non substantiel au sens de la définition de l'annexe 1.



Revêtements de sol

Classes selon NF EN 13 501-1		Exigence
A1 fl	/	Incombustible
A2 fl	s1	M0
A2 fl	s2	M3
B fl	s1	
C fl	s2	M4
D fl	s1 (1) s2	

(1) Le niveau de performance s1 dispense de fournir les informations prévues par l'arrêté du 4 novembre 1975 modifié portant réglementation de l'utilisation de certains matériaux et produits dans les établissements recevant du public et l'instruction du 1er décembre 1976 s'y rapportant.

OKAY, MAIS CA VEUT DIRE QUOI B-s1,d0 ?!

Bonne question ! Chaque lettre a un sens précis, par exemple pour **B-s1,d0** :

- **B** : signifie que le produit est faiblement combustible (un produit classé A est non combustible et un produit classé E est très inflammable et propagateur de flamme).
- **s1** : le « s » désigne « smoke », fumée en anglais. Un produit s1 est donc un produit qui dégage peu de fumée lors de sa combustion (quantité et vitesse de dégagement faible).
- **d0** : le « d » (« drop » en anglais) indique la chute de gouttes et débris enflammés. Un produit d0 n'engendre aucune goutte ou débris enflammé lors de sa combustion.

Vous voici prêt à affronter la documentation technique de tous les revêtements pour déterminer leur réaction au feu !



Pour déterminer les exigences de réaction au feu en ERP : demandez les exigences réglementaires à Théo Norme dans les articles